

FIRWIPE® ASEPT

**LINGETTES DÉSINFECTANTES À SÉCHAGE RAPIDE
POUR LES MAINS, SURFACES ET OBJETS UTILISÉS EN COMMUN**

Permet de réduire les risques de contaminations manuportées



PROPRIÉTÉS PRINCIPALES UTILISATIONS

- Lingette désinfectante à séchage rapide pour les mains, les surfaces et objets utilisés en commun.
- Adapté pour l'entretien régulier des poignées, tables, barres d'appui, digicodes, claviers, téléphones, ordinateurs, distributeurs, matériels de sport, équipements de soin...
- Réduit les risques de contamination grâce à ses propriétés désinfectantes :

NORMES	SOUCHES	CONDITIONS
BACTERICIDE		
NF EN 1040	Staphylococcus aureus CIP 4.83	en 5 min à 20 °C
FONGICIDE et LEVURICIDE		
NF EN 1275	Aspergillus niger ATCC 16404	en 15 min à 20 °C
VIRUCIDE		
NF EN 14476+A1	Gripes porcines - Influenza H1N1	en 1 min à 20 °C en conditions de propreté
TRAITEMENT HYGIENIQUE DES MAINS PAR FRICTION		
NF EN 1500	Escherichia coli K12 CIP 54.117	en 30 s à 20 °C



MODE D'EMPLOI

- Prête à l'emploi, à usage unique.
- Lors de la première utilisation, ôter le couvercle. Passer une lingette (prise au centre du bobinot) dans l'orifice. Puis, lors de chaque utilisation, soulever la languette du couvercle, sortir la lingette jusqu'à la prédécoupe, puis tirer d'un coup sec à l'horizontale.
- Passer la lingette sur les surfaces ou sur les mains par friction. Laisser sécher.
- Bien refermer le couvercle après utilisation.



Utilisez les biocides avec précautions. Avant toute utilisation, lisez les étiquettes et les informations concernant le produit.

CARACTÉRISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES

Solution d'imprégnation

Couleur : incolore jaunâtre

Densité : 0,865

pH : 9

Point éclair : 14 °C

Parfum : citron vert

Lingette

Matière : Spunlace (30 % viscosse - 70 % polyester)

Couleur : blanc

Dimensions : 200 x 250 mm

PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE COMPOSITION - CONFORMITÉ

Substances actives :

ETHANOL (CAS 64-17-5) : 643.47 g/kg - TP 01, TP02, TP04

PROPANE-2-OL (CAS 67-63-0) : 99.80 g/kg - TP 01, TP02, TP04

Sous conditions de rinçage, produit en conformité avec l'arrêté du 19 décembre 2013 modifiant l'arrêté du 8 septembre 1999 pris pour application de l'article 11 du décret 73-138 du 12 février 1973 modifié portant application de la loi du 1er août 1905 sur les fraudes et falsifications en ce qui concerne les procédés et produits utilisés pour le nettoyage des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées, produits et boissons pour l'alimentation de l'homme et des animaux.


COMPATIBLE

Réf N24S02
Support Firwipe®


PRODUIT TECHNIQUE À USAGE PROFESSIONNEL

Les indications mentionnées sur cette fiche sont données de bonne foi et n'engagent en rien notre responsabilité, le contenu de cette documentation est donné à titre d'information, il doit être adapté à chaque cas particulier.